



# Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse

## Description de l'occupation

- Prépare, organise et réalise des travaux de forage à l'aide de foreuses pneumatiques, hydrauliques ou « fond de trou » ;
- Effectue la vérification et l'entretien des équipements et des accessoires de forage et de dynamitage ;
- Organise et exécute des travaux de sautage ou tout autre travail nécessitant l'utilisation d'explosifs.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en forage et en dynamitage peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC)*, d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction ;
- Pour effectuer des travaux de sautage, il est nécessaire d'être titulaire d'un certificat de boutefeu délivré par la CCQ pour la CNESST. L'obtention d'un permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec est nécessaire à l'obtention de ce certificat ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## HABILITÉS ET INTÉRÊTS

- Aimer travailler en plein air et pouvoir travailler à l'extérieur dans toutes les conditions climatiques ;
- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de géologie, de minéralogie, de mathématique, de physique et de chimie ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Être autonome, discipliné, responsable et minutieux ;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail ;
- Pouvoir se déplacer en région.

## Salaire annuel moyen\*

Boutefeu-foreur**	52 634 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	74 901 \$
Proportion***	67 %

\* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

\*\* Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

\*\*\* Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

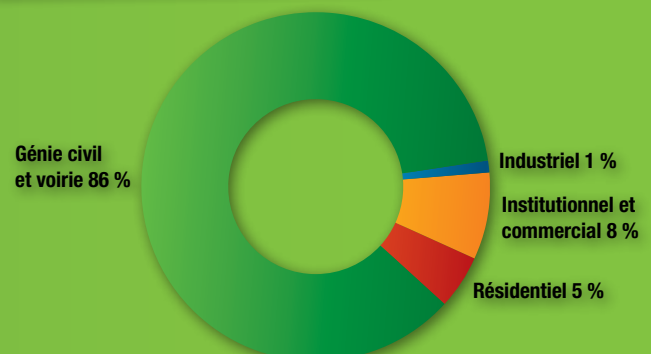
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ		
Boutefeu	6	8
Foreur	13	17

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Boutefeu	38,65 \$	38,65 \$	31,71 \$
Boutefeu – Classe 2	32,85 \$	32,85 \$	–
Foreur	38,65 \$	38,65 \$	32,75 \$
Foreur – Classe 2	32,85 \$	32,85 \$	–

\* Salaire en avril 2019.

## Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- Le nombre de boutefeux-foreurs actifs dans l'industrie de la construction a augmenté en 2018 pour la deuxième année consécutive et s'établit à 604;
- En 2018, 114 entreprises de construction ont embauché des boutefeux-foreurs. Ces entreprises œuvrent, pour la plupart, dans le secteur du génie civil et de la voirie. Les boutefeux-foreurs sont parmi les travailleurs les plus mobiles de la construction; environ la moitié des salariés travaillent à l'extérieur de la région où ils habitent;
- Le salaire annuel moyen des travailleurs est de 52 600 \$. Toutefois, 2 boutefeux-foreurs sur 3 travaillent plus de 500 heures annuellement et gagnent un salaire moyen de 74 900 \$;
- Un total de 25 nouveaux boutefeux-foreurs ont intégré l'industrie en 2018, ce qui dépasse la moyenne des 4 dernières années (19);
- Les perspectives professionnelles sont très bonnes, pour les boutefeux-foreurs. L'emploi est en légère hausse, et il y a un vieillissement notable des travailleurs exerçant cette occupation, ce qui permet de prévoir des besoins de relève.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) –  
*Forage et dynamitage (5092)*

**Durée de la formation :** 900 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 1\*, être âgé de plus de 18 ans et répondre aux exigences régissant l'obtention du permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord
- Estrie
- Nord-du-Québec



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	16
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	46
Côte-Nord	38
Estrie	63
Île de Montréal	14
Laval-Laurentides-Lanaudière	106
Mauricie-Bois-Francs	37
Montérégie	68
Outaouais	27
Québec	130
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55
Extérieur et Baie-James	4
<b>Total</b>	<b>604</b>

**Nombre de femmes actives dans l'occupation** 4

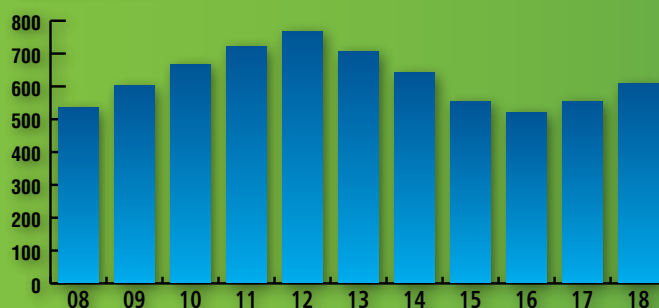
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Boutefeu	45 %
Foreur	53 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



### Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Boutefeu	39	25 %	63 %	12 %	188
Foreur	42	20 %	62 %	18 %	416
Total des boutefeux-foreurs	41	22 %	62 %	16 %	604
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321